

La news spéciale Parcours et Formations 2021

Coopérer Pour Entreprendre, organisme de formation, lance ses premiers parcours et formations pour 2021 :

- Formation "Animer les collectifs d'entrepreneur·es"
- Parcours "Nouvelles CAE, nouveaux dirigeants"
- Parcours "CAE-Impact"
- Parcours "Réaliser une Flashcoop"

Formation "Animer les collectifs d'entrepreneur·es" : il reste des places pour la session du 10 au 12 février 2021, à Paris



Vous êtes un collectif d'entrepreneur·es ? Vous accompagnez occasionnellement ou à temps plein des collectifs d'entrepreneur·es ?
Cette formation est faite pour vous !

À l'issue de cette formation, vous serez capables :

- D'animer un groupe en permettant à chacun d'y trouver son rôle et son utilité, d'aller ensemble dans le bon sens.

- D'utiliser des techniques d'animation efficaces et des outils numériques adaptés pour coordonner, faciliter la participation à distance, organiser le travail à plusieurs et renforcer le sentiment d'appartenance.

Tarifs de la formation :

- > Formation 3 jours présentielle et suivi collectif (3 webinars) : **1200€ nets de taxe**
- > Formation + option consolidation des acquis en individuel personnalisé : **1400€ nets de taxe**

[Programme de la formation](#)

[S'inscrire à la formation](#)

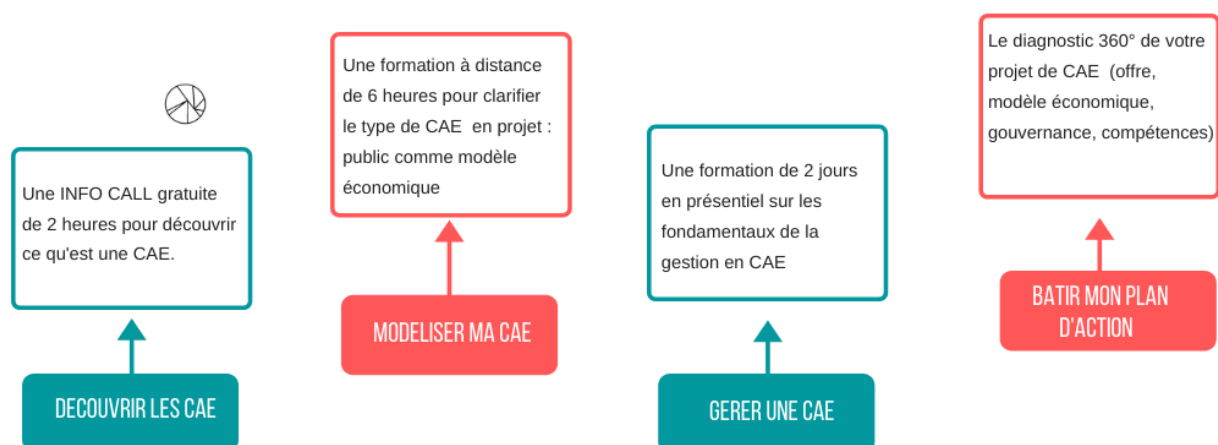
Parcours "Nouvelles CAE, nouveaux dirigeants"

La première session de la **formation « Créer une CAE »** s'est déroulée à l'hiver 2017, avec le soutien du Fonds Social Européen. Plusieurs formats ont été testés sous la bienveillance des stagiaires, aux projets aussi divers qu'enthousiasmants.

En 2020, nous avons repensé l'intégralité de la formation et l'avons inscrite dans un parcours allant de l'info call Découverte au conseil diagnostic, afin de vous accompagner à tous les stades de votre projet, que vous soyez nouveaux dirigeants et responsables d'une CAE existante ou porteurs d'un projet de CAE.

Le parcours "Nouvelles CAE, nouveaux dirigeants" est composé de modules et sessions de formations complémentaires. S'il est recommandé de les suivre dans leur totalité pour qui se décidera à créer une CAE, la décision de le faire, au rythme que vous aurez choisi, vous appartient.

Le parcours se décompose ainsi :



Accédez ci-dessous aux informations concernant l'info call gratuite "Découvrir les CAE" :

[En savoir plus sur l'info call](#)

[S'inscrire à une info call](#)

Tarifs de la formation "Modéliser sa CAE" :

Salariés de structures sociétaires de CPE dans le cadre de la formation professionnelle continue : **550€ net.**

Autres salariés dans le cadre de la formation professionnelle continue : **660€ net.**

Autofinancement : **400€ net.**

[Programme de la formation](#)

[S'inscrire à la formation](#)

Tarifs de la formation "Gérer une CAE" :

Salariés de structures sociétaires de CPE dans le cadre de la formation professionnelle continue :

1200 € net

Autres salariés dans le cadre de la formation professionnelle continue : **1500 € net**

Autofinancement : **800 € net**

[Programme de la formation](#)

[S'inscrire à la formation](#)

Parcours "CAE-Impact"

Depuis 2019, CPE pilote le premier programme de mesure d'impact social des CAE, baptisé CAE-IMPACT, avec le soutien du Fonds Social Européen. Pendant 24 mois, un consortium composé de 7 CAE, de CPE et du cabinet expert en impact social Ellyx, a conçu, expérimenté et stabilisé une démarche d'évaluation de l'impact social des CAE.

CPE propose trois parcours d'accompagnement pour les CAE qui souhaitent réaliser leur mesure d'impact :

- **Le parcours ESSENTIEL** donne accès à la formation « prise en main de deux jours, réalisée idéalement en présentiel, ainsi qu'à une série de webinars d'approfondissement sur chacun des effets étudiés. Vous réaliserez ensuite seul votre étude d'impact.
- **Le parcours AUTONOMIE** ajoute au parcours ESSENTIEL des webinars collectifs et du tutorat individuel sur deux temps clés de l'étude d'impact : la collecte, l'analyse des données et la rédaction du rapport.
- **Le parcours EXTERNALISATION** vous permet de déléguer l'analyse et le rapport à CPE et ELLYX. Vous réalisez la collecte, participez à la formation, aux webinar et tutorat dédié à la collecte.

Les tarifs des parcours sont les suivants :

	Sociétaires	Non sociétaires
Parcours ESSENTIEL	1 200€ HT	1 500€ HT
Parcours AUTONOMIE	5 300€ HT	6 625€ HT
Parcours EXTERNALISATION	6 200€ HT	7 750€ HT

Chaque parcours débute par une formation « Prendre en main les outils CAE-Impact » qui permet d'appréhender et de comprendre les outils CAE-Impact pour réaliser la démarche d'évaluation de l'impact social de sa CAE selon la méthode CAE-Impact. Elle se déroulera en présentiel sur 2 jours consécutifs – 14 heures :

- 18 – 19 mars 2021 à Paris

- 5 – 6 juillet 2021 à Paris
- 30 septembre – 1 octobre 2021 à Paris

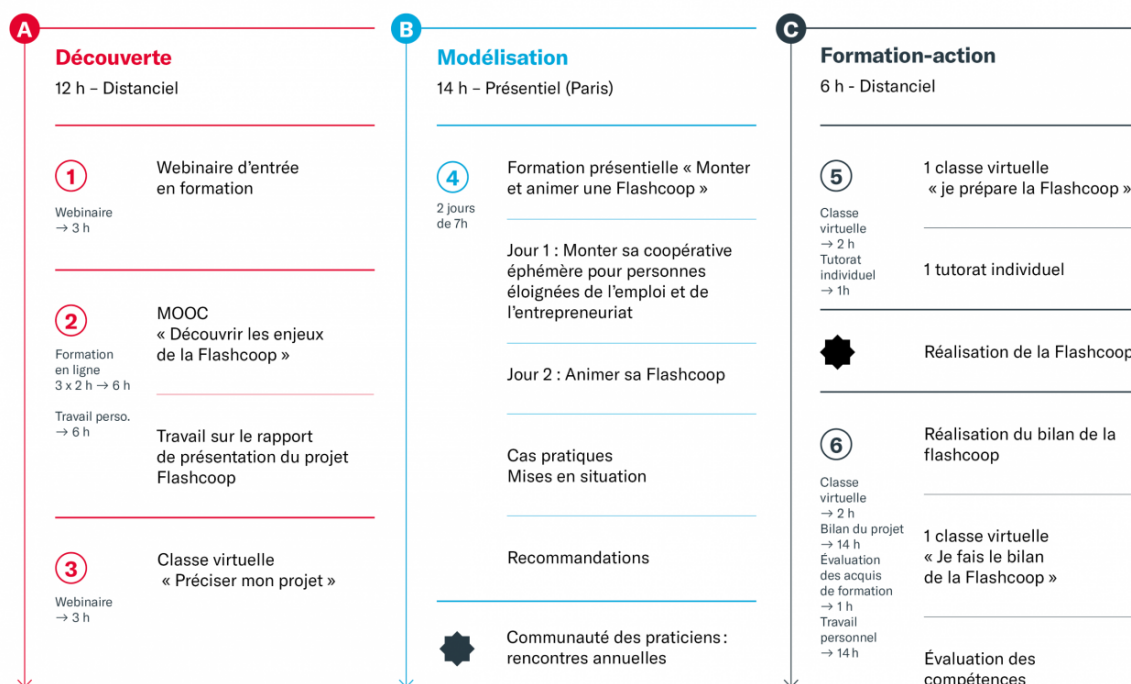
Présentation des parcours

S'inscrire à un parcours

Parcours "Réaliser une Flashcoop"

En 2019, dans le cadre de l'expérimentation nationale de coopératives éphémères courtes pilotée par CPE et soutenue par le Fonds social européen et la Fondation de France, deux sessions de formation intitulées « Réaliser une coopérative éphémère » ont été proposées à 10 porteurs de projets sélectionnés pour expérimentés une Flashcoop. Les Flashcoop réalisées dans le cadre de l'expérimentation nationale ont fait l'objet d'une évaluation qui nous a permis de tirer les enseignements nécessaires à l'optimisation de ce parcours de formation.

Le parcours "Réaliser une Flashcoop" est composé de modules et sessions de formations : MOOC, formation présentielle de 2 jours, classes virtuelles et tutorat individuel. Des travaux d'intersessions sont prévus. La réalisation de la première Flashcoop du stagiaire de la formation s'inscrit également dans le parcours.



Le parcours est proposé à distance et en présentiel sur 2 jours consécutifs – 14 heures.

Session 1 :

- Lancement du parcours de formation : 26 mars 2021, en ligne
- Module de formation présentielle : 23-24 juin 2021, à Paris (14 heures)

Session 2 :

- Lancement du parcours de formation : 28 juin 2021, en ligne
- Module de formation présentielle : 7-8 septembre 2021, à Paris (14 heures)

Tarifs du parcours :

Salarié d'une structure sociétaire : 1800 €

Salarié d'une structure non-sociétaire : 2160 €

Ils nous soutiennent



[Se désabonner](#) | [Gestion de l'abonnement](#)